



LE CERCLE DES EPARGNANTS

# La Newsletter du Cercle des Epargnants

## >édito

### LA GUERRE DE TROIE N'AURA PAS LIEU

Si de nombreux essayistes ont pronostiqué une prochaine guerre des générations, du fait de la montée en puissance des dépenses de retraite et de dépendance qui devront être financées par les actifs au profit des baby-boomers, toutes les études d'opinion prouvent l'inverse. Nous constatons, en effet, un accroissement des solidarités intergénérationnelles ; nous avons tourné la page des conflits de générations qui ont atteint leur paroxysme à la fin des années soixante et soixante-dix. Aujourd'hui, l'époque est à la cohabitation et pas simplement pour des raisons financières. Les enfants restent plus longtemps dans le giron de leurs parents qui avec les grands parents, les épaulent dans les premières années de leur vie professionnelle. La famille dans une société plus mobile, plus ouverte, est un lieu de refuge et de solidarités. En outre, l'étirement de la vie modifie, en profondeur, les règles de transmission du capital. Si l'on hérite de plus en plus tard, souvent après la cessation d'activité, les donations se multiplient permettant une cession progressive du patrimoine d'une génération à une autre. Si les liens familiaux se renforcent malgré la progression du nombre de divorces et de celui des familles recomposées, il n'en demeure pas moins que la gestion des personnes très âgées et des problèmes inhérents comme la dépendance, constitue un véritable défi à relever. En ne retenant que la maladie d'Alzheimer, la France compte déjà plus de 850 000 personnes atteintes et plus de 225 000 nouveaux cas sont recensés chaque année. Face à ce défi, il convient de trouver des solutions qui ne peuvent pas être la simple réplique de celles qui ont permis la création de la Sécurité sociale après 1945. Soigner et accompagner dignement les femmes et les hommes en fin de vie suppose que l'accent soit mis sur l'assistance, sur la qualité des services, ainsi que sur une aide réduisant les contraintes que supportent les familles. Dans une société qui s'articulera de plus en plus autour de quatre générations, la protection sociale taylorienne et applicable à tous sans distinction de revenus et de situation a certainement vécu.

Philippe Crevel

N°15 – septembre 2007

### Actualité

#### LE CERCLE DES EPARGNANTS PASSE L'ENA LE 15 OCTOBRE 2007

Avec l'ouverture de la ligne TGV Est au mois de juin dernier, **Strasbourg** est la ville à la mode. En quelques semaines, la capitale d'Alsace accueille un Conseil des ministres décentralisé, les journées parlementaires de l'UMP, la Convention des agents Generali et... **le 15 octobre**, « **les Entretiens de l'Épargne Retraite** » co-organisé par le Cercle des Epargnants et Generali. A partir de 18 H 30, dans l'auditorium de l'ENA, interrogés par **Jean-Pierre Gaillard**, quatre experts seront sur le grill et débattront sur le thème : « Épargne-Retraite, Objectif 2008 ! », **Florence Legros**, économiste et professeur d'Université à Paris Dauphine, **Jérôme Jaffré**, spécialiste des questions d'opinion et ancien Vice-président de la Sofres, **Marc Fabayre**, direction de la Communication et du Marketing à Generali Investments et **Jean-Pierre Thomas**, associé-gérant à la Banque Lazard. Pour participer à cette manifestation, vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site [www.cerclledesepargnants.com](http://www.cerclledesepargnants.com) ou par téléphone au 01 58 38 65 87.

#### LE SITE INTERNET FAIT SA RENTREE, TOUT CHANGE SAUF L'ADRESSE : [www.cerclledesepargnants.com](http://www.cerclledesepargnants.com)

Après trois ans de service, le site Internet du Cercle des Epargnants s'est offert une nouvelle livrée avec, à la clef, plus de vidéos et de news sur l'épargne et la retraite.

#### UN TIERS DES FRANÇAIS PREPARE LEUR RETRAITE, PENDANT QUE LES AUTRES... ?

Près d'un tiers des Français ont prévu d'épargner dans l'année pour préparer leur retraite (sondage TNS Sofres du 20 juin 2007). Afin de s'assurer des revenus, le classement des produits au premier semestre 2007 est sans surprise : toujours en tête, l'assurance-vie pour plus de 60 %, la résidence principale en second, suivie par le PEA et le PERP. Ce dernier a pâti des bons cours de la bourse de ces dernières années. L'entrée dans une période de turbulences devrait lui permettre de passer devant le PEA...

#### PAQUET FISCAL DU 21 AOUT 2007 : PENSEZ AUX CONTRATS INTER-GENERATIONS !

Avec la possibilité de réaliser des dons en argent aux enfants et aux petits-enfants, possibilité à laquelle s'ajoute celle prévue pour la donation (150 000 euros pour les enfants et 30 000 euros pour les petits-enfants), les contrats d'assurance-vie intergénérationnelle offrent l'avantage aux donateurs de surveiller d'un œil l'argent transmis.

11, Boulevard Haussmann – 75009 Paris – tel : 01 58 38 65 87

[www.cerclledesepargnants.com](http://www.cerclledesepargnants.com)



LE CERCLE DES EPARGNANTS

# La Newsletter du Cercle des Epargnants

## En bref...

### La retraite à 62 ans...

L'âge légal de départ à la retraite n'est inférieur à 62 ans que dans trois pays : Malte, la République Tchèque et... la France.

### Retraite, armée et Europe ne font pas bon ménage

La lettre de la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse) du 21 août 2007 précise que seules les personnes ayant accompli leur service militaire dans l'armée française peuvent bénéficier de la validation de cette période au titre de l'assurance vieillesse. En revanche, aucune validation n'est possible pour les obligations réalisées dans une armée étrangère.

### Veuves et veufs, l'inégalité homme/femme persiste

Le niveau de vie des veufs vivant seuls est supérieur de 6 % à celui des couples de personnes âgées mariées alors que les veuves ont un niveau de vie inférieur de 11 %.

### Démographie, le classement 2007 : la France bon élève de la classe européenne

Avec 495 millions d'habitants, l'Union Européenne arrive derrière l'Inde (1,1 milliard) et la Chine (1,3 milliard). La France est en 21<sup>ème</sup> position. En 2025, le classement reste identique mais l'Inde se rapproche de la Chine et l'Europe stagne. La France devrait rester 21<sup>ème</sup> avec 66 millions d'habitants. Au nombre de naissances, la France est le premier pays membre de l'Union et arrive en 32<sup>ème</sup> position avec 802 000 naissances par an, loin derrière l'Inde qui en compte 26 millions.

### Les cadres inquiets pour leur retraite

Selon un sondage réalisé par Opinion Way au mois de juillet 2007, 91 % des cadres sont inquiets pour leur retraite.

## QUATRE QUESTIONS À... JEAN-PIERRE THOMAS



**Il y a plus de dix ans, le Parlement adoptait pour la première fois une loi sur l'épargne retraite. Que pensez-vous, avec le recul, de votre texte et des discussions d'alors ?**

Après pratiquement trois ans de discussion, le Parlement avait adopté la première loi sur l'épargne retraite qui avait vocation à s'appliquer à tous les Français et à couvrir à la fois le champ de la retraite supplémentaire au sein de l'entreprise, ainsi que celui du complément de retraite individuel. Elle avait l'avantage d'être globale et simple. Je regrette qu'en 2003 le législateur n'ait pas retenu ces principes de sagesse. Néanmoins, il faut savoir gré à l'actuel Premier Ministre d'avoir instauré un cadre juridique et fiscal incitatif en faveur de l'épargne retraite. Le PERP et le PERCO sont, aujourd'hui, incontournables même s'ils peuvent être améliorés. Il faut souligner que ni l'un, ni l'autre ne font l'objet de contestation idéologique.

**Que pensez-vous de la volonté du Gouvernement de régler le problème des régimes spéciaux ?**

La question des régimes spéciaux hante le débat politique depuis au moins douze ans. Il y a un consensus sur la nécessité de les réformer au nom de l'équité. Bien évidemment, il est nécessaire d'entamer des négociations et de trouver des solutions afin que les bénéficiaires de ces régimes ne se sentent pas lésés. Actuellement, ils peuvent obtenir une retraite à taux plein avant l'âge de 60 ans tout en cotisant moins que les salariés du régime général. Les syndicats mettent en avant que d'autres catégories sociales bénéficient de régimes dérogatoires. Il convient, de ce fait, de réaliser un réel état des lieux. De toute façon, l'alignement ne doit pas rimer avec rigidité et avec uniformisation. Il faut en terminer avec la retraite guillotine et permettre à tout un chacun de choisir son âge de départ. Pour cela, il faut admettre que chacun puisse construire sa future retraite et, à cette fin, puisse utiliser toute la palette des produits existants.

**Qu'attendez-vous du rendez-vous de 2008 sur les retraites ?**

Au-delà de la réforme des régimes spéciaux, je souhaite que le Gouvernement prenne des mesures afin de simplifier le PERP qui dispose d'un évident potentiel de développement, mais qui est bridé par l'accumulation de contraintes législatives et réglementaires. Une simplification de sa gestion s'impose afin de le rendre plus compétitif, notamment face à l'assurance-vie.

**Vous êtes, depuis des années, favorable au développement du private equity, pourquoi ?**

Le non coté est doublement intéressant. Il est moins sensible aux turbulences des marchés financiers ; en outre, il offre de bons rendements. En effet, il existe de nombreuses PME dynamiques ayant de fortes capacités de croissance. Le deuxième intérêt du private equity est de financer, justement, de belles entreprises françaises qui faute de capitaux, risquent de passer sous contrôle étranger.